



Connaissances linguistiques

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance de diplômes et certificats étrangers, le SEFRI compare le titre étranger avec le certificat ou diplôme suisse de la formation professionnelle ou le diplôme d'une haute école spécialisée correspondant si la titulaire ou le titulaire de la formation étrangère justifie des connaissances linguistiques dans l'une des langues officielles de la Confédération (allemand, français ou italien), lorsque ces connaissances sont nécessaires pour l'exercice de la profession en Suisse.

Les personnes dont les qualifications professionnelles ont été reconnues en application de la directive 2005/36/CE doivent, en application de son article 53, démontrer qu'ils disposent des connaissances linguistiques qui sont nécessaires pour l'exercice de la profession dans le pays d'accueil.

Vos connaissances linguistiques sont considérées comme suffisantes si

- vous avez suivi votre formation professionnelle dans l'une de ces langues, *ou si*
- vous êtes titulaire d'un diplôme de langue de niveau supérieur dans l'une de ces langues, *ou si*
- vous avez réussi, dans l'une de ces langues, un examen correspondant au niveau B2* du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Vous avez également la possibilité d'obtenir un diplôme à l'étranger, dans une école de langues.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les écoles de langues, les diplômes proposés et les tests de niveau sur les sites suivants:

<http://europass.cedefop.europa.eu/de/resources/european-language-levels-cefr>

Liste des diplômes de langue évalués par le SEFRI et jugés suffisants pour une demande de reconnaissance (liste complétée périodiquement):

Diplômes d'allemand

- Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP Goethe-Institut)
- Kleines Deutsches Sprachdiplom (KDS Goethe-Institut)
- Zentrale Oberstufenprüfung (ZOP Goethe-Institut)
- Großes Deutsches Sprachdiplom (GDS Goethe-Institut)
- Zürcher Handelskammer, Sprachdiplom
- Zertifikat TELC Deutsch B2*
- Deutsch+
- did deutsch-institut GmbH
- Prüfungsabschluss europäisches Sprachenportfolio Niveau B2* (GLS German Language School Berlin)
- Prüfungsabschluss europäisches Sprachenportfolio Niveau B2*

Diplômes de français

- Alliance Française, Diplôme de Langue
- Alliance Française, Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises (mit Literatur)

- Ministère Français de l'Education, DELF 2
- Ministère Français de l'Education, DALF
- Certificat TELC français B2*
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève (CCIG)
- Portfolio européen des langues, niveau B2*

Diplômes d'italien

- Università di Perugia, ab Celi 3
- TELC italiano B2*
- PLIDA
- Portfolio europeo delle lingue, livello B2*

Si vous possédez un diplôme de langue qui ne figure pas dans la liste ci-dessus, n'hésitez pas à le joindre à votre demande de reconnaissance. Cette liste n'énumère que les diplômes que nous avons déjà évalués; elle est complétée périodiquement.

Le certificat doit comporter une évaluation dans les **quatre domaines** suivants:

- compréhension orale;
- compréhension écrite;
- conversation / expression orale;
- production de texte / expression écrite

Les tests de langue effectués uniquement sur ordinateur (p. ex. BULATS/ALTE) ne peuvent pas être pris en considération.

Cadre européen commun de référence pour les langues – grille d'autoévaluation / B2*

Ecouter	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.
Lire	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.
Prendre part à une conversation	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
Ecrire	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

Mai 2016 / spb